La ville d'Ecully

Marchés et commerces

Le centre-ville d'Écully a la double particularité d'être dynamique et dense avec une centaine de commerces de proximité (alimentaire et non alimentaire) sans compter les marchés, animés par des producteurs locaux, où règnent convivialité et échanges.

Le marché à Écully

Marché du mardi après-midi: devant la mairie, de 14h à 18h30.

Marché du jeudi et samedi matins: place du marché, de 8h30 à 12h30.



Les forains intéressés pour participer à ces marchés doivent prendre contact avec la police municipale.







Annuaire des Services Municipaux Mairie

Police municipale

2 chemin du Chancelier 69130 ÉCULLY

- **J** 04 72 18 10 10
- **J** 06 83 49 00 78
- Courriel
 - **10 VOIR LA FICHE**



COMMERCES

Un partenariat actif avec les commerçants a été mis en place depuis plusieurs années. Un groupe de travail ville-commerçants, permet de mettre en place des actions pour rendre plus attractif le centre-ville : braderie, participation aux festivités du 8 décembre, au Festival BD...

Contact : Association des commerçants et artisans d'Écully

Jocelyne Goy, présidente Sixtine coiffure Tel.: 04 78 43 34 22

Écully dispose également d'un centre commercial attractif avec 85 boutiques.

Vous souhaitez créer un commerce sur Écully?

Contacts en mairie:

Heidi Coquard, responsable du service Administration générale Tél : 04 72 18 10 17<u>h.coquard@villeecully.fr</u>

Adjointe au dynamisme économique et à l'emploi : Nathalie Bruneau

Appel à manifestation d'Intérêt - Local commercial Charrière Blanche à louer

La commune dispose d'un vrai centre-ville avec de nombreux commerces, qu'elle souhaite développer. Pour cela, elle a acheté un local commercial situé à Charrière Blanche, qu'elle souhaite louer à un porteur de projet dynamique, afin de contribuer à étoffer l'offre commerciale de proximité proposée aux Écullois.

Ce local de 206m2, libre de toute occupation, se situe dans une petite zone commerciale regroupant une pharmacie, un tabac/presse et un salon de coiffure, en bordure d'une copropriété de près de 430 logements. Il appartiendra au preneur de procéder à l'aménagement nécessaire à l'exploitation.

Le local est destiné aux activités commerciales de proximité dans le domaine alimentaire pour les particuliers : superette, boulangerie pâtisserie, traiteur, primeur...

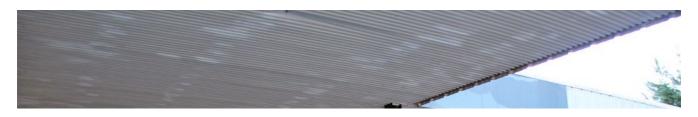
Toutes les autres activités sont exclues du présent appel à manifestation d'intérêt.

Prolongation des délais

Les dossiers doivent être transmis sous pli cacheté au plus tard le 31 octobre (contre initialement le 10 septembre) par lettre recommandée ou par dépôt contre récépissé au guichet de la mairie d'Ecully aux jours et heures d'ouverture.

Les renseignements techniques et administratifs concernant cet appel à projet commercial pourront être obtenus uniquement par mail : mairie@ville-ecully.fr

Consulter l'appel à manifestation d'intérêt







MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération CS 80212 69134 écully Cedex

HORAIRES : Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

> ✓ OK, tout accepter

Personnaliser